

Février 2004

## L'éco-conception des produits : une approche préventive

### Caractéristiques

L'éco-conception consiste à prendre en compte la protection de l'environnement lors de la conception des produits (biens et services). Ainsi, la dimension « environnement » est intégrée par les concepteurs, à côté d'autres préoccupations : attentes des clients, faisabilité technique, maîtrise des coûts...

Sur fond de concurrence, cette approche préventive intéresse l'ensemble des acteurs économiques : fournisseurs de matières premières, fabricants, distributeurs, consommateurs, acheteurs publics et privés... Elle débouche en effet sur des produits ayant des impacts réduits sur l'environnement (à fonction égale), grâce à des choix de conception judicieux.

L'éco-conception se caractérise par une vision globale : c'est une approche multi-critère (eau, air, sols, bruit, déchets, matières premières, énergie...) et multi-étape (prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des produits : extraction des matières premières, production, distribution, utilisation, fin de vie).

Une autre caractéristique de l'éco-conception est la diversité des méthodes utilisées, de la plus simple à la plus approfondie. Il appartient à chaque entreprise intéressée de choisir, ou de construire, une méthode adaptée à sa situation et à sa stratégie. Essentiellement, on peut distinguer deux types de démarches :

- la démarche exhaustive : réaliser une évaluation globale (tous les critères à toutes les étapes du cycle de vie), rechercher des options de conception permettant de réduire l'ampleur des principaux problèmes environnementaux et vérifier que les pistes d'amélioration retenues ne risquent pas d'aggraver d'autres impacts (exemple de méthode : analyse du cycle de vie, ACV) ;
- la démarche sélective : rechercher des options de conception permettant de réduire l'ampleur d'un ou plusieurs problèmes environnementaux et vérifier que les pistes d'amélioration retenues ne risquent pas d'aggraver d'autres impacts (exemple de méthode : évaluation simplifiée et qualitative du cycle de vie, ESQCV).

de documentation décrivant les principes et les méthodes de l'éco-conception : le FD X 30-310 sur « la prise en compte de l'environnement dans la conception des produits ». Ce document français a constitué une contribution aux travaux de normalisation internationale sur le même sujet. Ceux-ci ont débouché en mars 2002 sur l'adoption d'un rapport technique concernant l'éco-conception (ISO TR 14062), repris en norme française.

## **Un programme d'aide aux entreprises**

A la demande du ministère chargé de l'environnement, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a défini un programme d'aide aux entreprises en matière d'éco-conception. Ainsi les actions suivantes ont été réalisées :

- lancement en 1998 d'un appel d'offres de recherche & développement en matière d'éco-conception ;
- soutien à la création de logiciels en matière d'éco-conception : « EIME » avec l'industrie électrique et électronique et « EDIT » avec la plasturgie automobile ;
- lancement d'une évaluation environnementale avec l'ensemble de la profession de la vente par correspondance en vue d'identifier ses impacts sur l'environnement ;
- publication en mai 1999 d'un catalogue « Conception de produits et environnement : 90 exemples d'éco-conception ».

A la suite d'un appel à propositions lancé en 1999, l'ADEME a aidé une trentaine d'entreprises de tailles et de secteurs très divers dans la découverte et l'appropriation de démarches d'éco-conception.

L'ADEME soutient également des projets sectoriels d'éco-conception (produits électriques et électroniques, ameublement,...). De plus, un cahier des charges a été défini pour des diagnostics « produits », permettant aux entreprises de se faire accompagner par un consultant, avec une aide financière de l'ADEME, pour améliorer la qualité écologique des produits (management environnemental-approche produits).

Enfin l'ADEME diffuse sous forme de CD-Rom (bilingue français/anglais) et par téléchargement gratuit à partir de son site Internet, un « module de sensibilisation à l'éco-conception » (réalisation : ministère chargé de l'environnement et ADEME avec le concours du cabinet BECA Environnement).

[www.ademe.fr/eco-conception](http://www.ademe.fr/eco-conception)

### ***Le lancement d'un appel à projets au 1<sup>er</sup> trimestre 2004***

Les projets entrant dans le champ de cet appel à projets pour soutenir des travaux de recherche et/ou de développement technologique ou méthodologique en matière d'éco-conception concerneront :

- Le développement de méthodologies ou d'outils d'éco-conception généraux adaptés pour de multiples produits ou entreprises ou au contraire plus spécifiques à un secteur industriel ou à une famille de produits,
- Des travaux de recherche et développement à caractère technologique visant à améliorer les impacts environnementaux d'un produit (bien ou service). Les

projets de ce type devront obligatoirement inclure une évaluation multi-critère et multi-étape permettant d'évaluer les bénéfices environnementaux obtenus.

Cet appel à projets s'adressera aussi bien aux organismes professionnels (fédérations et syndicats professionnels, centres techniques industriels, laboratoires de recherche privés, associations, ...), qu'aux entreprises ou à la recherche publique. Dès sa parution, l'appel à projets sera disponible sur le site de l'ADEME : <http://www.ademe.fr>, rubrique actualités/appels à propositions